Licence Lettres - Enseignement à distance

Présentation

Parcours proposés

> parcours Littératures (à distance)
> parcours Littérature et langue : transmission, création (à distance)
> parcours Métiers du livre (à distance)

Objectifs

S'appuyant sur les acquis les plus récents de la recherche, **la licence mention Lettres est un diplôme de "langue et littérature"**. Ce double objet implique l'étude de quatre domaines :
- Littérature française,
- Littérature générale et comparée,
- Littératures grecque et latine,
- Linguistique.

Cette formation vise à fournir aux étudiants :

- une culture littéraire étendue, de l'antiquité à l'extrême contemporain, d'Homère à Umberto Eco, de Virgile à Le Clézio,
- une approche comparée des littératures européennes,
- une initiation aux différents domaines de la linguistique : étude du système de la langue, de son évolution historique et de ses variantes,
- une maîtrise des techniques du discours.

Compétences visées

> Développer une connaissance approfondie des littératures françaises et étrangères.
> Maîtriser les méthodes d'analyse des textes.
> Savoir analyser le fonctionnement de la langue.
> Maîtriser les techniques d'expression.
> Savoir problématiser, formuler des hypothèses et organiser une réflexion.

Organisation de la formation

Se former à distance

La formation est dispensée via une plateforme d'enseignement en ligne intitulée Cursus. Les « espaces cours » de Cursus regroupent les documents et les informations nécessaires à l'apprentissage et à la préparation aux examens. En fonction des enseignements, différents types d'outils techno-pédagogiques peuvent être proposés : classe virtuelle, documents audio, vidéos, exercices en ligne, diaporama sonorisé, etc.

En parallèle de l'accès à la plateforme, des journées de regroupement permettent de rencontrer les enseignant·e·s ainsi que les étudiant·e·s de sa promotion afin d'échanger au sujet des enseignements, revenir sur des points de cours ou approfondir certaines notions. La participation à ces temps de regroupements n'est pas obligatoire.

Se former à distance requiert :

- savoir organiser et rythmer son travail de manière rigoureuse en toute autonomie

  Accès au module " Méthodologie de travail : apprendre à distance
- de disposer d'un équipement informatique adéquat et connecté à Internet en haut débit
- d'être à l'aise avec l'outil informatique et la navigation sur Internet

Ressources

L'Espace Numérique de Travail (ENT) regroupe des informations et ressources utiles durant la formation : calendrier, examens, résultats, annuaire, webmédia de l'université, envoi de fichier numérique volumineux… L'inscription étudiante permet d'emprunter des livres et des périodiques aux différentes bibliothèques et également de consulter des catalogues et des bases de données en ligne (accès à des références, téléchargement d'articles et ouvrages au format PDF…) offertes par le Service Commun de Documentation de l'université.

Les examens

Une période d'examens est prévue à l'issue de chacun des 2 semestres qui composent l'année universitaire. Les épreuves sur table et les oraux se déroulent obligatoirement dans les locaux

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 12 octobre 2026

de l'université Rennes 2 (pas de centre d'examen distant). Une deuxième session d'examens (le « rattrapage »)concernant les deux semestres est organisée durant le mois de juin.

En savoir davantage sur le calendrier universitaire.

https://www.univ-rennes2.fr/formation/calendrier-universitaire

Attendus de la formation

Il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

1. Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement. Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française (orthographe, vocabulaire, grammaire et syntaxe) et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
2. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B). Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

3. Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française. Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.
4. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.). La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

5. Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde. L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

6. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe. Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Admission

Conditions d'admission

- Critère de diplôme : En fonction des souhaits des candidats·es, deux types d'accès sont à distinguer :

1. L'ACCES DE DROIT
   . Inscription en Licence 1
   #Diplôme requis: Baccalauréat français/européen ou Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.)
   . Inscription en Licence 2 ou 3
   # Prérequis: L'étudiant·e justifie de l'obtention de l'année inférieure du même diplôme. *Ex: les candidats·es ayant déjà validé la première année de psychologie lors d'un précédent cursus universitaire, ont un accès de droit en deuxième année de psychologie (L2).*
2. L'ACCES PAR VALIDATION DES ACQUIS (équivalence)
   En fonction du parcours avant l'entrée en formation, il peut être pertinent de solliciter une entrée directe par validation des acquis.
   *En savoir davantage sur*la procédure
   https://www.univ-rennes2.fr/formation/validation-acquis-personnels-professionnels-vapp

Modalités d'inscription

Périodes et procédures pour candidater disponibles sur la page Inscription/candidatures du portail de l'université.

Droits d'inscription

Pour accéder aux formations proposées à distance, vous devez vous acquitter de 3 montants :

1 - Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)	#	91€[1]

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 12 octobre 2026

2 - Droits d'inscription universitaires	#	170€[1 2]
3 - Frais spécifiques liés à l'enseignement à distance	#	190€[2]
Total frais d'inscription	=	**451€**

[1] *Les personnes bénéficiant d'une bourse du CROUS ou du statut de stagiaire de la formation continuesont exonérées.*

[2] *Tarifs 2019-20 pour une inscription en licence donnés à titre indicatif.*

En savoir davantage sur les frais d'inscription
https://www.univ-rennes2.fr/formation/frais-dinscription

Et après ?

Poursuite d'études dans l'établissement

> Master mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours Professeur des écoles (monolingue)

Passerelles et réorientations

A la fin de la première année, en fonction de la mineure de découverte choisie, il est possible de poursuivre en 2ème année dans une autre licence.

Débouchés professionnels

- Enseignement 1er et 2e degrés : concours de Professeur des écoles, de Professeur certifié de Lettres (CAPES) et Professeur agrégé de Lettres (Agrégation) avec un master.
- Métiers du livre : Bibliothèques et documentation, édition, librairie.
- Métiers du patrimoine et de la culture.
- Journalisme et métiers de la rédaction.
- Administration (fonction publique territoriale et fonction publique d'État)...

Les + de la formation ?

Vie étudiante

Association **LE BOUDOIR**

- ***Objet*** : réunir les étudiants en lettres et ceux intéressés par la littérature. Publication d'un journal culturel étudiant : *l'Effeuillée*
- ***Contacts*** : associationlettres@gmail.com - Site - Facebook
- ***Local*** : S 122

International

Suivez un semestre ou deux dans une université étrangère (principalement en troisième ou quatrième année) :

- **Erasmus** :
Allemagne / Belgique / Bulgarie / Espagne / Estonie / Finlande / Grèce / Irlande / Italie / Malte / Portugal / République Tchèque / Royaume-Uni / Slovaquie / Suisse
- **Conventions bilatérales hors Europe** :
Argentine / Australie / Brésil / États-Unis / Japon / Mexique
- **Programme BCI (ex CREPUQ)** :
Québec

Infos pratiques

> **Composante(s)** : UFR Arts, Lettres, Communication
> **Niveau d'étude visé** : BAC+3
> **Durée** : 3 ans
> **Crédits ECTS** : 180 crédits
> **Modalité d'enseignement** : Formation à distance

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 12 octobre 2026

Programme

La licence est organisée dans une démarche d'appropriation progressive des compétences et connaissances disciplinaires (environ **20h de cours/semaine**) : la **première année** est une année de **découverte** des disciplines, la **deuxième** une **année** de **développement**, la **troisième** une **année** de **renforcement**.

Chaque semestre correspond à **30 Crédits ECTS** (European Credits Transfer System).

A chaque semestre, plusieurs unités d'enseignements sont proposées. Certains enseignements sont imposés, d'autres sont à choix et permettent la construction d'un parcours de formation et d'un parcours professionnel.

En savoir plus sur ces choix : unité d'enseignement disciplinaire (UEDC) / unité d'enseignement d'ouverture (UEO) / Langues

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 12 octobre 2026